

LE CHEMIN DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

La Via Tolosana

Castres - Toulouse

9 jours / 7 nuits / 7 jours de marche



Appelé également la « via Tolosana » ou la « route de Provence », le chemin d'Arles vient d'Italie. Il aborde des villes et villages de renom (Arles, St Gilles, St Guilhem le Désert, Montpellier, Castres, Toulouse, Auch, Marciac, Oloron Sainte Marie, Jaca...). Après avoir traversé une partie de la Camargue et de la garrigue du Languedoc, il passe au pied du plateau du Larzac, gravit le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et longe le Canal du Midi jusqu'à Toulouse. Puis, il traverse le département agricole du Gers avant de remonter la vallée d'Aspe dans les Pyrénées jusqu'au col du Somport (à 1632 m d'altitude) et de rejoindre les autres chemins de Saint-Jacques à Puente la Reina en Navarre espagnole.

Entre forêts et paysages agricoles, passage vers le Canal du midi, vers sa Rigole, vers l'Agout, la Garonne et le Gers. Une découverte de beaux paysages vallonnés en perspective. Ce parcours permet également de découvrir la ville rose et sa célèbre basilique Saint-Sernin bâtie pour accueillir les reliques de Saint-Saturnin évêque de Toulouse. De style roman, elle est classée « Monument Historique » et « Patrimoine Mondial » par l'UNESCO.

PROGRAMME

JOUR 01 : CASTRES

Accueil en fin d'après-midi à Castres.

Si l'arrivée est faite en fin de matinée ou en début d'après-midi, visite possible de la ville. Découverte de la ville surnommée la « petite Venise » en raison de ses maisons construites au bord de la rivière.

JOUR 02 : CASTRES - DOURGNE

Départ de Castres pour partir vers des paysages agricoles. Passage par Viviers-lès-Montagnes pour y découvrir un riche patrimoine, dont un château du XVIII^{ème}, une église dominée par sa tour crénelée et sa Vierge, et un ancien moulin à vent.

22 km 5h00 à 6h00 de marche environ.

JOUR 03 : DOURGNE - REVEL

Passage par des villages et par des lieux-dits le long de petites routes en chemin de pierres pour arriver dans la cité de Sorèze. Le village est situé à la limite du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et au pied de la Montagne Noire. A Revel, ancienne bastide médiévale, découverte de ses maisons à colombage et de sa majestueuse halle centrale du XIV^{ème} siècle qui est surmontée d'un beffroi.

20 km 5h00 de marche environ

JOUR 04 : REVEL - ST FELIX DE LAURAGAIS

Au cours de cette étape, passage le long de la Rigole qui fut creusée au XVII^{ème} siècle. C'est une petite tranchée créée pour alimenter le Canal du Midi jusqu'au col de Naouze.

16 km 4h00 de marche environ.

JOUR 05 : ST FELIX DE LAURAGAIS – MONTFERRAND (nuit à Villefranche de Lauragais)

Toujours le long de la Rigole, poursuite en direction du canal par un parcours très sinuex. Le col et le seuil de Naouze marquent la ligne de partage des eaux entre l'océan et la méditerranée.

Court transfert à Villefranche-de-Lauragais.

25 km 6 à 7h00 de marche environ

JOUR 06 : MONTFERRAND - VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

Court transfert de Villefranche à Montferrand. Le cheminement de cette étape conduit à Villefranche-de-Lauragais, bastide fondée en 1270 par Alphonse de Poitiers, aujourd'hui célèbre pour son cassoulet. Découverte de son église du XIII^{ème} et XIV^{ème} siècle de style gothique méridional.

14 km 4h00 à 5h00 de marche environ.

JOUR 07 : VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS - DONNEVILLE

Peu avant Montiscard et son église gothique du XIV^{ème} siècle, le Canal du Midi et ses chemins de halage réapparaissent. Encore quelques kilomètres pour arriver à Donneville dont l'église à clocher-mur, classée « Monument Historique », est datée de 1469.

22 km 5h00 à 6h00 de marche environ.

JOUR 08 : DONNEVILLE - TOULOUSE

Départ du Canal du Midi pour une étape vallonnée. Passage par les églises de Corronsac, de Rebigne, de Mervilla, de Peschbusque, et de Poumourville, pour finir devant la Basilique Saint-Sernin de Toulouse. La capitale occitane de l'essence de violette, la ville rose, haut lieu du pèlerinage, ouvre ses portes.

Diner non-compris.

24 km jusqu'à Ramonville St Agne, 6h à 7h00 de marche environ

30 km jusqu'à la basilique Saint-Sernin, 8h00 de marche environ.

JOUR 09 : TOULOUSE

Fin du séjour après le petit déjeuner

NOS PLUS

- Patrimoine architectural de la ville de Castres : église Saint-Jacques, cathédrale Saint-Benoît classée, donjon et cloître du XIII^e siècle, nombreux hôtels particuliers du XVI^e et du XVII^e siècle.
- Paysages bucoliques au pied de la Montagne Noire, à la limite du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.
- Arrivée à Toulouse par le Canal du Midi et sa rigole, cité emblématique du chemin.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous : En fin d'après-midi à votre hébergement à Castres.

En fonction de l'hôtel réservé par nos soins, possibilité de stationner votre véhicule pour la durée de votre randonnée à Castres au parking couvert et gardé des Berges près du centre-ville - Tél : 05 63 59 15 10 pour réservation et infos tarifs.

Accès voiture : Autoroute du sud facile pour arriver à Castres. Facilité d'accès et possibilité de laisser votre véhicule sur place pour la durée de votre séjour

Pour votre itinéraire, consulter les sites internet www.viamichelin.fr ou www.mappy.fr.

Accès train : gare de Castres

Pour connaître les horaires en cours, consultez le site internet de la SNCF.

DISPERSION

La fin du séjour : le lendemain de votre dernier jour de marche après le petit-déjeuner.

Retour train : Gare SNCF de Toulouse

Retour voiture : pour retrouver votre voiture à Castres : train Castres / Toulouse (environ 2h)

Hébergement avant (ou après) la randonnée : nous consulter

Chambre simple +90 €

NIVEAU

Entre 4 et 7 heures de marche par jour sans difficulté technique.

Attention à la chaleur en été sur ce chemin. Les températures peuvent passer les 30°.

HEBERGEMENT

Accueil en ½ pension (sauf à Toulouse - dîner libre). En hôtels de différentes catégories ou chambres d'hôtes selon les disponibilités (douche et WC dans la chambre le plus souvent).

Pour des raisons d'organisation, l'accueil et l'installation dans certains hébergements ne peut se faire avant 16h/16h30. Ces informations seront précisées sur votre feuille de route.

Lorsqu'il n'y a pas de disponibilité à une étape du programme décrit ci-dessus, nous vous proposons deux nuits consécutives à l'étape précédente ou à l'étape suivante et nous organisons les transferts correspondants (supplément possible). Votre itinéraire à pied n'est pas modifié.

Pour pouvoir réaliser les étapes du programme, nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible.

Dîners : servis à partir de 19h/19h30 ; la plupart du temps, ils correspondent au menu pèlerin du jour (entrée, plat et dessert). Au cours de votre randonnée, vous découvrirez les spécialités régionales.

Petit-déjeuners : servis à partir de 7h30, à table ou sous forme de buffet, ils sont composés le plus souvent d'une boisson chaude, de pain et/ou viennoiseries, beurre et confiture, et parfois, d'un jus de fruits, d'un yaourt, de céréales sucrées.

Pique-niques : la plupart des hébergements proposent des paniers pique-niques (non compris, à payer sur place), le topo-guide fourni dans votre carnet de route vous renseigne sur les possibilités de ravitaillement dans les commerces, à l'étape et/ou sur le chemin.

CARNET DE ROUTE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant la liste des hébergements et le topo guide (1 topo-guide par chambre réservée). Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé + 20 € / dossier.

PORTAGE DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés par notre transporteur de bagages entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi. Livraison pour 18 H

ATTENTION : Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 13KG; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (13 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant. Valise rigide déconseillée, nous déclinons toute responsabilité sur les dommages de ce type de bagage.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée

GROUPE

A partir de 1 participant

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournirons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsable d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :www.auvieuxcampeur.fr



Les bagages :

- 1 sac de voyage souple ; évitez les valises, qui sont plus encombrantes, et limitez le poids de vos affaires à 10 kg maximum
- 1 petit sac à dos de 30 litres minimum pour les affaires de la journée

Les vêtements :

- 1 veste imperméable et respirante (type goretex)
- 1 fourrure polaire ou 1 pull
- 1 cape de pluie (poncho)
- 1 pantalon de marche
- 1 paire de gants fins
- 1 bonnet
- 1 short
- 1 maillot de bain + serviette
- plusieurs paires de chaussettes (pas trop grosses)
- des sous-vêtements
- 1 paire de tennis
- 1 survêtement ou vêtement ample pour le soir

Le matériel :

- 1 paire de chaussures de marche ayant déjà servi
- lunettes de soleil, crème solaire et protection des lèvres
- 1 chapeau
- 1 gourde (prévoir 2 à 3 litres par personne et par jour en été)
- 1 bol plastique type Tupperware pour le pique-nique + couverts

La pharmacie :

- 1 petite pharmacie personnelle (gaze, élastoplaste, antalgique, double peau pour les ampoules, boules Quies...)

Divers :

- votre appareil photo et pourquoi pas un roman, vos aquarelles ou autre...
- vos papiers d'identité

DATES ET PRIX

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2025, aux dates de votre convenance et suivant la disponibilité des hôtels.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également (ex : possibilité de décaler la randonnée d'un ou deux jours avant ou après...) ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Nous vous demandons également de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Prix par personne (1-3 participants) : **1 140 €**

Prix par personne (4-5 participants) : **1 080 €**

Supplément chambre individuelle : **320 €**

Supplément un seul participant : **190 €**

Déduction si vous transportez votre sac : **- 190 €**

LE PRIX COMPREND

- La ½ pension sauf le dîner du J8
- Le Carnet de Route (documentation pour la réalisation de la randonnée)
- Les transports Montferrand ⇔ Villefranche-de-Lauragais prévus les jours 5 et 6
- Le transport des bagages entre les hébergements selon la formule choisie
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les déjeuners
- Le ticket de métro Ramonville St Agne => Toulouse centre
- Les repas non mentionnés au programme
- Les boissons et les visites
- Le dîner à Toulouse
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Les frais d'envoi à l'étranger
- Les frais de traitement prioritaire
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Attention : pour les inscriptions de dernières minutes, reçues à nos bureaux à 12 jours ouvrables et mois du départ (sans compter le jour du départ), nous facturons un montant forfaitaire (par dossier) de 30 €.

Ce supplément correspond au traitement de dernière minute de la réservation, à l'envoi du dossier soit au client soit au 1^{er} hébergement éventuellement en Chronopost... (en effet, les réservations auprès des différents prestataires peuvent nécessiter un délai de réponse de plusieurs jours de leur part) et n'est valable que pour la France métropolitaine, y compris la Corse et Monaco.

POUR EN SAVOIR PLUS

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labellisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : <http://chemin decompostelle.com/punaisesdelit/index.html>

BIBLIOGRAPHIE

Le Chemin d'Arles - Rando Editions

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.alostop.net

Météo 08 92 68 02 43 pour le département de la Haute Loire et le 08 92 68 02 48 pour le département de la Lozère.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION ! Des frais de dossier pourront être retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

sens chrétien du pèlerinage.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex

